

## Quai de Saint-Antoine-de-Tilly

# Le bureau de Jacques Gourde appuiera les démarches

**N.G. – Le bureau régional du député de Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière, Jacques Gourde, appuiera le futur comité de citoyens en ce qui a trait aux démarches qui seront effectuées dans le dossier du quai de Saint-Antoine-de-Tilly.**

C'est du moins ce qu'a soutenu la semaine dernière son attaché de presse, Sébastien Duclos. «Les citoyens ont formé un comité et le bureau du député va s'assurer de les accompagner dans leurs démarches», a-t-il noté.

Il ajoute que «les citoyens se sont pris en main et qu'on va les soutenir là-dedans par la suite».

### Fonctionnaire de Pêches et Océans Canada

Le fonctionnaire de Pêches et Océans Canada n'a donné, pour le moment, que de maigres informations au maire de Saint-Antoine-de-Tilly, Ghislain Dalgé, sur le quai, notamment qu'il est possible de l'aménager et qu'il n'est pas dangereux.

«Mais on n'a pas les rapports. On les a demandés, mais on ne les a pas encore», rappelait le maire, la semaine dernière. Rappelons que ce dernier a même fait

une demande d'accès à l'information pour mettre la main sur ces études.

Lors d'une séance d'échanges qui a eu lieu au début du mois de mai par rapport au quai, plusieurs citoyens s'étaient proposés pour faire partie, éventuellement, d'un comité de citoyens qui se chargeraient d'évaluer les besoins, etc.

«Il faut se donner le temps. L'été s'en vient. Il faut se revirer de bord. Il faut organiser le tout. Ça ne peut pas être fait à la course. Ça va sûrement se développer dans le courant de l'été», mentionne le maire concernant la création dudit comité.



Courtoisie

Le quai de Saint-Antoine-de-Tilly fait l'objet de plusieurs discussions dans la municipalité, et ce, depuis de nombreuses années.